



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

96 N° 7 1974

«Soyez féconds et multipliez» (Genèse 1,28)

Maurice GILBERT

p. 729 - 742

<https://www.nrt.be/it/articoli/soyez-feconds-et-multipliez-genese-1-28-1209>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

« Soyez féconds et multipliez »

(Gn 1, 28)

Le propos de cette note est de présenter quelques observations exégétiques sur l'expression de Gn 1, 28 : « Soyez féconds et multipliez »¹ et de rappeler quelques grandes lignes de l'interprétation de ce passage au cours des siècles.

— I —

1. On le sait, le premier récit de la création, Gn 1, 1 - 2, 4a, appartient à la rédaction sacerdotale (Pg) du Pentateuque. Quand elle s'adresse à l'homme et à la femme qui viennent d'être créés par Dieu, cette parole « soyez féconds et multipliez » se trouve en harmonie avec ce qui est raconté dans les versets précédents. Déjà au troisième jour, pour la production par la terre de la verdure et des arbres, l'idée que la terre, une fois séparée des eaux, se remplira progressivement de végétation est implicite, puisque verdure et arbres portent semence. Le cinquième jour est consacré à la création des poissons et des oiseaux, mais il s'ajoute que « Dieu les bénit en disant : '*Soyez féconds et multipliez* et remplissez les eaux de la mer ; et que les oiseaux multiplient sur la terre' » (Gn 1, 22). Le sixième jour, Dieu fait tout d'abord les animaux terrestres, et l'auteur reprend ici quelques expressions qu'il avait utilisées pour la production de la végétation au troisième jour ; la bénédiction n'est point formulée et la prolifération des animaux n'est qu'implicite. Enfin, Dieu crée l'homme, homme et femme, et, cette fois, l'auteur ajoute que « Dieu les bénit et leur dit : '*Soyez féconds et multipliez*, et remplissez la terre et soumettez-la et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre' » (Gn 1, 28). La similitude du début de la formule avec celle du cinquième jour est évidente.

Mais il y a aussi des différences. Si la bénédiction n'est explicite que pour les poissons, les oiseaux et l'homme, on peut se demander si, dans la pensée de l'auteur, cela ne se justifie pas du fait que

1. Les études sur ce verset sont rares ; signalons celle de H. BOJORGE, *Llenad la tierra y sometedla*, dans *Perspectivas de dialogo* (Montevideo) 8 (1973) 299-306.

l'habitat ou le lieu dans lequel se meuvent les poissons (la mer) et les oiseaux (le ciel) est, à ses yeux, bien distinct de la terre sur laquelle on trouve la végétation, les animaux terrestres et l'homme. Or sur cette terre, seul l'homme reçoit la bénédiction et celle-ci englobe non seulement la croissance numérique de l'humanité, mais la charge de remplir la terre, de la dominer et d'exercer sur tout le monde animal, aussi bien les poissons et les oiseaux que les animaux terrestres, un pouvoir de chef. Ainsi la bénédiction accordée à l'homme et à la femme est plus large que celle que Dieu accordait aux poissons et aux oiseaux. Cette domination sur le monde infra-humain, l'homme la reçoit comme la conséquence de ce qu'il est : « à l'image et à la ressemblance de Dieu »², ce qui fait de l'homme une sorte de vice-roi au sein de la création. Enfin, en les bénissant, Dieu s'adresse au premier homme et à la première femme : « et Dieu leur dit », tandis que Dieu n'adressait pas la parole aux poissons de la mer et aux oiseaux du ciel quand il les bénissait.

2. On avait remarqué depuis longtemps³ que le rapprochement des deux verbes *être fécond* (*parah*) et *multiplier* (*rabah*) est caractéristique du style du Sacerdotal (Pg). Voyons donc ce qu'il en est.

Les premiers nouveaux emplois se lisent dans le récit de la sortie de l'arche après le déluge. Dieu ordonne à Noé de sortir avec sa famille et tous les animaux qu'il a embarqués. A propos de ces animaux, oiseaux, bestiaux, reptiles (pas de poissons, et pour cause !), Dieu ajoute : « Qu'ils pullulent sur la terre, *qu'ils soient féconds et multiplient* sur la terre » (Gn 8, 17), mais point de bénédiction. Dans ce récit sacerdotal (Gn 8, 20-22 sont du Jahviste), immédiatement après la sortie de tout ce monde, « Dieu bénit Noé et ses fils et il leur dit : '*Soyez féconds et multipliez*, emplissez la terre' » (Gn 9, 1). La suite du texte établit à nouveau le pouvoir de l'homme sur les animaux, dont il n'a rien à craindre (domination dans la lutte, et non plus pacifique ?) et qui lui serviront de nourriture⁴. En inclusion, Gn 9, 7 achève le discours de Dieu : « Et vous, *soyez féconds et multipliez*, pullulez sur la terre et dominez sur elle »⁵. On perçoit dans ce texte la primauté de l'homme qui seul reçoit la bénédiction ; celle-ci comporte la fécondité, mais aussi la domination sur les animaux et, d'après la lecture que nous adoptons, sur la terre.

2. Cf. G. VON RAD, *Das erste Buch Mose, Genesis* (Das Alte Testament Deutsch, 1), Göttingen, 1958, p. 46-47 ; sur la conception propre à K. BARTH, *Dogmatique*, III, fasc. 10, p. 195-209, du rapport entre sexualité et image de Dieu, cf. par ex. H. U. VON BALTHASAR, *La gloire et la croix*, III, 1 : L'ancienne alliance (Théologie, 83), Paris, Aubier, 1974, p. 88 s.

3. Cf. déjà G. J. SPURRELL, *Notes on the Text of the Book of Genesis*, Oxford, Clarendon, 1896, p. 16.

4. Les vv. 9, 4-6 seraient d'une autre source, d'après R. Smend, H. Holzinger et S. McEVENUE, *The Narrative Style of the Priestly Writer* (Analecta Biblica, 50), Rome, 1971, p. 68-71.

5. Le texte hébreu massorétique donne : *et multipliez sur elle*, que les éditeurs et commentateurs modernes corrigent, d'après Gn 1, 28, en *et dominez sur elle*.

C'est en Gn 17 que la formule reparait, toujours sous la plume du Sacerdotal. Dans un premier discours, Dieu se révèle à Abram et ajoute : « J'établirai mon alliance entre toi et moi et *je te multiplierai* extrêmement » (Gn 17, 2). Dans un deuxième discours, Dieu change le nom du Patriarche en Abraham et explique : « *Je te rendrai* extrêmement fécond, de toi je ferai des peuples et des rois sortiront de toi. J'instituerai mon alliance entre toi et moi... » (Gn 17, 6-7). On le voit, les deux verbes ne sont plus juxtaposés, mais, se trouvant dans des contextes parallèles et en chiasme (multiplication, puis fécondité) ils peuvent être rapprochés et considérés comme apparentés à la formule de Gn 1, 22. 28 ; 8, 17 ; 9, 1. 7. On a noté la référence à l'alliance, mais ne manquent dans le contexte ni la mention de la terre (« A toi et à ta race après toi, je donnerai le pays où tu séjournes, tout le pays de Canaan » : Gn 17, 8) ni celle de la bénédiction : Sara, elle aussi, change de nom, et Dieu poursuit : « Je la bénirai et même je te donnerai d'elle un fils ; je la bénirai et elle deviendra des peuples » (Gn 17, 16). La référence à l'alliance est importante, car c'est par là qu'Isaac sera distingué d'Ismaël (Gn 17, 21). A propos de ce dernier, Dieu dit encore à Abraham : « Je le bénirai, *je le rendrai fécond et le multiplierai* extrêmement ; il engendrera douze princes (cf. Gn 25, 16 Pg) et je ferai de lui une grande nation » (Gn 17, 20). Pas de mention d'une terre.

Le Sacerdotal met également une fois le binôme verbal sur les lèvres d'Isaac. Celui-ci bénit son fils Jacob et lui dit d'aller prendre femme parmi les filles de Laban ; il ajoute : « qu'El Shaddaï te bénisse, *qu'il te rende fécond et te multiplie* pour que tu deviennes une assemblée de peuples. Qu'il t'accorde, ainsi qu'à ta descendance, la bénédiction d'Abraham, pour que tu possèdes le pays dans lequel tu séjournes et que Dieu a donné à Abraham » (Gn 28, 3-4). Les thèmes principaux, bénédiction, fécondité, multiplication et possession de la terre, sont présents.

Dans le cycle de Jacob, le Sacerdotal revient encore sur ces thèmes. Dieu apparaît à Jacob à Luz-Béthel ; il le bénit, change son nom en Israël et ajoute : « Je suis El Shaddaï. *Sois fécond et multiplie*. Un peuple, une assemblée de peuples, naîtra de toi... Le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, je te le donne et à ta postérité après toi je donnerai ce pays » (Gn 35, 11-12). Ce texte fait écho au souhait d'Isaac en Gn 28, 3-4.

Plus tard, installés dans la terre de Goshen, à l'Est du delta du Nil, les Israélites « en prirent possession, *ils furent féconds et multiplièrent* beaucoup » (Gn 47, 27). Cette fois, il ne s'agit plus d'une bénédiction pour l'avenir, mais d'une sorte de réalisation ; fécondité et possession d'une terre sont à nouveau mises en relation.

Cependant Jacob appelle à lui Joseph et lui rapporte l'apparition de El Shaddaï à Luz-Béthel : « ... Il m'a béni et m'a dit : '*Je te rendrai fécond et te multiplierai...*' (cf. *supra*) », mais Jacob poursuit : « Maintenant, les deux fils qui te sont nés au pays d'Egypte avant que je ne vienne auprès de toi en Egypte, ils seront miens : Ephraïm et Manassé seront à moi au même titre que Ruben et Siméon » (Gn 48, 4-5). Autrement dit, Ephraïm et Manassé seront comptés parmi les fils de Jacob (y aurait-il ici un jeu de mots sous-entendu entre Ephraïm et *parah*, être fécond ?).

Enfin, en Ex 1, 7, une nouvelle fois, le Sacerdotal signale que « les enfants d'Israël *furent féconds*, pullulèrent et *multiplièrent*, ils se renforcèrent extrêmement et le pays en fut rempli ». Nous retrouvons encore ici implicitement une sorte de réalisation de la bénédiction accordée aux Patriarches, mais la terre est ici le pays de Goshen et non pas encore le pays de Canaan.

On observe donc que, par une série de reprises du même binôme verbal, le Sacerdotal relie ses chapitres depuis le premier, sur la création, jusqu'au séjour dans la terre de Goshen. Nous avons vu passer ainsi le premier couple, Noé, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph, Ephraïm et Manassé et, finalement, tout le peuple dans la terre de servitude. Pourtant quelques distinctions sont possibles. En *Gn 47, 27* et *Ex 1, 7*, il s'agit d'une réalité déjà existante ; aux Patriarches, c'est Dieu qui promet (*Gn 17, 2. 6 ; 35, 11 ; 48, 4*) ou c'est lui qui a pouvoir en ce domaine (*Gn 28, 3*). Mais cette bénédiction s'adresse aussi à Ismaël en faveur duquel Abraham intercède (*Gn 17, 20*). Si l'on en juge par la formule impérative, mais à sens de promesse, adressée à Jacob (*Gn 35, 11* comparé à *48, 4* et *28, 3*), on peut se demander si en *Gn 1, 22. 28* et *9, 1. 7*, les formules n'ont pas également ce sens de promesse. Dieu bénit et sa bénédiction atteint les sources de la vie, elle est promesse de vie. Mais ce qui caractérise l'histoire primitive, du point de vue qui nous occupe, c'est que, par certains aspects, des animaux sont traités comme l'homme : ils reçoivent la bénédiction en *Gn 1, 22*, mais non plus en *Gn 8, 17*. Il est pourtant clair que l'homme reçoit un don particulier, celui de remplir la terre, de la soumettre et de dominer sur tous les animaux (*Gn 1, 28 ; 9, 1-2. 7*). En particulier, le lien avec la terre est fondamental : si, en *Gn 1, 28* et *9, 7* (?), il s'agit de la dominer, la promesse aux Patriarches (non pas à Ismaël) implique toujours une mention de la terre, celle de Canaan (*Gn 17, 8 ; 28, 4 ; 35, 12 ; 48, 4*) ; même la reprise du binôme verbal en *Gn 47, 27* et *Ex 1, 7* est liée à la terre, celle de Goshen. Par ailleurs, un des points communs entre tous les textes qui envisagent l'avenir (à l'exception donc de *Gn 47, 27* et *Ex 1, 7*), c'est que les bénéficiaires sont à ce point peu nombreux que la bénédiction reçue semble un secours spécial et bien nécessaire dans leur solitude. A cet égard, il est curieux de constater qu'aucun des fils de Jacob ne reçoit pareille bénédiction, selon le Sacerdotal ; peut-être est-ce que le fait d'avoir douze fils assurait en quelque sorte l'avenir. On notera aussi l'importance de la bénédiction accordée à Ismaël (*Gn 17, 20*). Elle prouve à tout le moins que l'auteur sacerdotal n'entendait pas procéder à une réduction au seul bénéfice d'Israël de la bénédiction première. De ce point de vue, la bénédiction octroyée au premier couple, puis, après la destruction de l'humanité par le déluge, aux rescapés, Noé et ses fils, atteint la race humaine dans sa totalité ; avec elle, Dieu scelle une alliance (*Gn 9, 8*), même si avec Abraham et Isaac (*Gn 17, 2. 6. 21*) Dieu conclut une alliance plus particulière, marquée dans la chair par la circoncision.

En dehors de l'histoire sacerdotale (Pg), le binôme verbal *être fécond - multiplier* n'apparaît plus que quatre fois dans l'Ancien Testament. Proche du

Sacerdotal, le Code de Sainteté l'utilise une fois : dans les bénédictions qui terminent ce code. « Je me tournerai vers vous, *je vous rendrai féconds et vous multiplierai* et je maintiendrai avec vous mon alliance » (*Lv 26, 9*). Pas de mention explicite de la terre, mais tout le contexte la suppose. Il est toutefois plus important que la suite du chapitre formule aussi des malédictions, parmi lesquelles la menace de voir le peuple décimé (*Lv 26, 23*) ; même les survivants dépériront dans les pays de leurs ennemis (*Lv 26, 29*) : c'est une allusion claire à l'exil, époque au cours de laquelle *Lv 26* fut rédigé.

En *Ez 36, 11*, oracle prononcé par le prophète de la déportation à Babylone, probablement après la ruine de Jérusalem en 587, on lit, dans le texte hébreu massorétique, une adresse aux montagnes d'Israël : « ... Je multiplierai sur vous hommes et bêtes, *ils multiplieront et seront féconds*, et je ferai que vous serez habitées comme auparavant ». Ce texte pourrait être d'une souveraine importance pour notre sujet s'il était authentique, car il pourrait être antérieur au Sacerdotal. Mais il se fait que l'expression « ils multiplieront et seront féconds » est suspecte, non seulement parce qu'ordinairement (hormis *Gn 17, 2, 6* ; *Jr 3, 16*) les verbes se trouvent dans l'ordre inverse, plus normal, non seulement parce que les changements de sujets dans cette phrase étonnent, mais surtout parce que « ils multiplieront et seront féconds » manque dans la version grecque des Septante⁶.

Enfin *être fécond* et *multiplier* apparaissent dans deux passages attribués généralement à la source deutéronomiste (la source C de S. Mowinkel) du livre de *Jérémie*. On pourrait les dater du retour de l'exil, soit vers 500. En *Jr 3, 16*, Yahvé parle : « ... Je vous prendrai un d'une ville, deux d'un clan, pour vous amener à Sion. Je vous pourvoirai de pasteurs selon mon cœur, qui vous paîtront avec intelligence et sagesse. Et quand *vous aurez multiplié et aurez été féconds* [remarquez l'inversion des deux verbes] dans le pays, en ces jours-là — oracle de Yahvé — on ne parlera plus de l'arche de l'alliance de Yahvé ». En *Jr 23, 3-4*, Yahvé s'en prend aux mauvais pasteurs de son peuple et ajoute : « Je rassemblerai moi-même le reste de mes brebis de tous les pays où je les aurai dispersées et je les ramènerai dans leurs prairies : *elles seront fécondes et multiplieront*. Je susciterai sur elles des pasteurs qui s'emploieront à les faire paître ». Promesses de retour à Sion, sur toute la terre d'Israël. Pas de bénédiction.

Les quatre textes que l'on vient de citer sont tous marqués par l'expérience désastreuse de l'exil sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Pour en finir avec les emplois bibliques de notre binôme verbal, signalons que, dans le Nouveau Testament, Etienne cite *Ex 1, 7* dans son discours (*Ac 7, 17*) et surtout que, pour résumer la croissance de la première communauté chrétienne, l'auteur des *Actes* paraît utiliser la formule qui nous retient dans ces pages ; si la chose est moins claire en *Ac 6, 7* : « la Parole de Dieu *croissait* et le nombre des disciples *se multipliait* », la reprise en *Ac 12, 24* est nette : « Cependant la Parole de Dieu⁷ *croissait et se multipliait* ». On aura noté que l'augmentation numérique du nouveau peuple de Dieu n'est pas présentée comme une bénédiction ; elle est formulée comme une constatation, à la manière de *Gn 47, 27* et *Ex 1, 7*, et, enfin, cette augmentation n'est pas le résultat de la génération, mais de la vitalité de la Parole de Dieu.

6. Parmi les commentateurs récents, G. A. Cooke, J. Steinmann et W. Zimmerli considèrent donc *ils multiplieront et seront féconds* comme une addition.

7. Cf. J. DUPONT, « Parole de Dieu » et « Parole du Seigneur », dans *Revue Biblique* 62 (1955) 47-49, repris dans *Etudes sur les Actes des Apôtres* (Lectio divina 45), Paris Cerf 1967, p. 523-525.

Au terme de l'analyse de tous les emplois bibliques du binôme *être fécond* et *multiplier*, est-il possible d'avancer quelques conclusions ? Il nous paraît que le binôme verbal s'utilise toujours dans des cas où fondamentalement le point de départ est limité au maximum. Que ce soient les débuts de la première communauté chrétienne (on partait d'un petit nombre de disciples) ou la croissance de la population israélite en Goshen (au début, il n'y eut en Egypte que Jacob et ses soixante-dix-descendants : *Ex* 1, 5 Pg), qu'il s'agisse du premier couple, de Noé et ses fils, des Patriarches ou d'Ismaël, ou du retour de l'exil, les auteurs envisagent un véritable problème de survie.

Enfin, si l'on regarde les textes de l'Ancien Testament, on constate l'originalité du Sacerdotal, son influence sur un rédacteur secondaire d'*Ezéchiel* et même sur le rédacteur deutéronomiste de *Jérémie*, mais tous connaissent l'effrayante expérience de la destruction de Jérusalem, de la déportation et de l'exil.

3. Il nous faut voir maintenant comment l'Ancien Testament utilise séparément les verbes *être fécond* et *multiplier*, dans un sens de croissance de population.

Si nous lisons le récit du Jahviste, nous trouvons bien le thème de la croissance de la descendance, mais les deux verbes n'apparaissent qu'à propos d'Isaac, et encore sont-ils séparés. En *Gn* 12, 1-2, Abraham entend l'appel : « Va-t'en de ce pays... dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai ». En *Gn* 13, 14-16, Yahvé dit encore à Abraham : « Lève les yeux et regarde, de l'endroit où tu es, vers le Nord et le Midi, vers l'Orient et l'Occident. Tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours. Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre ». En *Gn* 15, 5 (si ce verset est Jahviste), Yahvé conduit Abraham à l'air libre et lui dit : « Lève les yeux au ciel et dénombre les étoiles, si tu peux » et il ajoute : « Telle sera ta postérité ». Jusqu'à présent nous n'avons rencontré aucun des deux verbes de *Gn* 1, 28.

A la servante Agar, l'ange de Yahvé promet : « Oui, je multiplierai ta descendance tellement qu'on ne pourra la compter » (*Gn* 16, 10), puis il lui annonce la naissance d'Ismaël. En *Gn* 26, 22-24⁸, Isaac « creusa un autre puits et il n'y eut pas de dispute à son propos ; il le nomma *Rehobot*, car, dit-il, 'maintenant Yahvé nous a donné le champ libre et nous serons féconds dans le pays' » (c'est un jeu de mots entre *Rehobot* et *rahab*, élargir). De là il monta à Beershevah et Yahvé lui apparut cette nuit-là : « Je suis le Dieu d'Abraham, ton père ; ne crains pas, car je suis avec toi. Je te bénirai, je multiplierai ta descendance à cause d'Abraham, mon serviteur ». En *Gn* 28, 13-14, Yahvé renouvelle sa promesse à Jacob : « Je suis Yahvé le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac ; la terre sur laquelle tu es couché, je la donnerai à toi et à ta descendance. Ta descendance sera comme la poussière de la terre » (cf. *Gn* 13, 14-16). Mais de nouveau aucun des deux verbes n'est utilisé à propos de Jacob. Enfin, en *Ex* 1, 10, 12, le Jahviste note que le peuple

⁸ *Gn* 26, 23-24 sont d'un rédacteur plus tardif.

réduit en servitude en Egypte devient par son nombre un danger pour l'op-
presseur, qui se dit : « Avertissons, de peur qu'il ne se multiplie et que, lorsqu'une
guerre surviendra, il ne se joigne à nos ennemis ». « Mais à mesure qu'on
l'opprimait, le peuple se multipliait et surabondait » !

Telles sont les données fournies par le Jahviste. On observera la
suite généalogique, Ismaël compris, que l'on retrouve chez le Sacer-
dotal. C'est Yahvé qui prend l'initiative et promet pour l'avenir.
Pour Abraham et Ismaël, c'est explicitement une bénédiction et le
rapport à la terre est fondamental, hormis pour Ismaël. Pour le
Jahviste comme pour le Sacerdotal, la croissance numérique du peuple
est une réalité lors de l'esclavage en Egypte. Le Sacerdotal cepen-
dant est remonté avant les Patriarches jusqu'à l'histoire primitive :
il universalise ; d'autre part, il forge l'expression *être fécond* et
multiplier de deux verbes que le Jahviste utilisait incidemment et
séparément, et le Sacerdotal s'en sert pour relier les premières étapes
de l'histoire du salut.

Le récit conservé de l'Elohiste utilise aussi chacun des deux verbes. En
Gn 41, 52, on apprend que Joseph appela son second fils du nom d'Ephraïm,
car « Elohim m'a rendu fécond au pays de ma misère » : il s'agit d'un jeu de
mots entre Ephraïm et *parah, être fécond*⁹. En *Gn 48, 16*, Jacob bénit ainsi
Joseph : « ... Que l'ange qui m'a sauvé de tout mal bénisse ces enfants (Ephraïm
et Manassé), que survivent en eux mon nom et le nom de mes Pères, Abraham
et Isaac, qu'ils foisonnent en multitude au milieu du pays ». Enfin, en *Ex 1, 20*,
l'Elohiste sait lui aussi qu'en Egypte, « le peuple multiplia et devint fort ». Issu
du royaume du Nord dans lequel la maison de Joseph et en particulier
la tribu d'Ephraïm jouaient un grand rôle, l'Elohiste offre peu de points de
comparaison avec le Sacerdotal. *Etre fécond* et *multiplier* ne sont ni les mots
ni les thèmes servant de fil conducteur à la trame historique.

Dans le Pentateuque, il reste encore le Deutéronome. Si on ne
trouve qu'un emploi, sans importance, du verbe *parah, être fécond*,
*produire*¹⁰, le verbe *rabah, multiplier*, est plus fréquent ; on le
trouve huit fois à propos de population. Nous ne citerons plus ici
tous les textes ; nous nous contenterons d'en décrire les grandes
lignes de force. On peut distinguer trois moments dans l'histoire
du développement de la population israélite. Avant d'entrer dans
la Terre, en Moab, Moïse peut constater que « Yahvé votre Dieu
vous a multipliés et vous êtes aujourd'hui aussi nombreux que les
étoiles du ciel » (*Dt 1, 10*). Mais le même Moïse annonce que « après
avoir été aussi nombreux que les étoiles du ciel, vous ne resterez
qu'un petit nombre, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de

9. Le même jeu de mots se cache peut-être derrière le texte obscur de *Gn 49, 22 J* : cf. H. GUNKEL, *Genesis* (Handkommentar zum Alten Testament, I, 1) Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1922, p. 485. Cf. *supra*, p. 731, *Gn 48, 5*.
10. *Dt 28, 17* : « ... car tu ne seras pas nombreux, car tu n'auras pas obéi à la voix de

Yahvé ton Dieu » (*Dt 28, 62*). Toutefois la promesse de la croissance nouvelle du peuple reparait dans une addition postérieure : « Yahvé ton Dieu te ramènera dans le pays que possédaient tes pères et tu le posséderas ; il te fera du bien et te *multipliera* plus que tes pères » (*Dt 30, 5*). D'autre part, selon la théologie deutéronomiste, la multiplication du peuple est conditionnée par son obéissance à Yahvé : « Tu écouteras (ces lois), Israël, et tu auras soin de les mettre en pratique, afin que tu sois heureux et *que vous multipliez* beaucoup, comme te l'a dit Yahvé le Dieu de tes pères, en te promettant un pays où coulent le lait et le miel » (*Dt 6, 3*) ; ou encore : « Si vous écoutez ces ordonnances ..., Yahvé te bénira et te *multipliera* » (*Dt 7, 12-13* ; cf. *8, 1* ; *13, 18* ; *30, 16*). On a noté la référence à la promesse de Yahvé aux Pères (*Dt 1, 10* ; *6, 3* ; *7, 12* ; *8, 1* ; *30, 20* ; cf. aussi *Ex 32, 10-13*, d'inspiration deutéronomiste), la mention de la bénédiction (*Dt 1, 11* ; *7, 13* ; *30, 16*) et la relation entre croissance du peuple et possession de la terre (*6, 3* ; *7, 13* ; *8, 1* ; *28, 63* ; *30, 5. 16*). On est très loin de la série quasi généalogique du Sacerdotal et même du Jahviste ; s'il reste une certaine succession historique, elle tourne autour du désastre de l'exil. Par contre, si le deutéronomiste pose, quant à lui, la condition de l'obéissance à la Loi, il voit aussi un lien entre croissance de la population, bénédiction et terre.

Dans le livre de *Jérémie*, on lit encore quatre textes où apparaît le verbe *multiplier* à propos de population. En *Jr 30, 19*, à l'époque de la reconquête du Nord par Josias, entre 620 et 609 probablement, Jérémie avait annoncé le rétablissement des « tentes de Jacob » : « *Je les multiplierai* au lieu de les détruire ». En *Jr 42, 2* (texte rédigé par Baruch), le peuple vient supplier le prophète d'intercéder en sa faveur : « car nous sommes restés bien peu *de la multitude* que nous étions » (cf. *Dt 28, 62*) ; Jérusalem a été prise et l'on est aux environs d'octobre 586. A ces gens qui souhaitent se sauver en Egypte, Jérémie proclamera, dix jours plus tard, un oracle dissuasif. Déjà juste avant 594, Jérémie avait envoyé aux premiers déportés à Babylone une lettre dans laquelle il leur disait (texte également rédigé par Baruch) : « Bâissez des maisons et installez-vous, ... prenez femme et procréez des fils et des filles ; choisissez des épouses pour vos fils ; donnez vos filles à des hommes et qu'elles enfantent des fils et des filles : *multipliez* et ne diminuez pas ! » (*Jr 29, 5-6*). Quant à *Jr 33, 22* : « Comme l'armée des cieux qui ne peut être dénombrée, ni le sable de la mer compté, ainsi *je multiplierai* la postérité de David mon serviteur et les lévites qui, avec elle, assurent mon service », il s'agit d'un texte tardif, non authentique, absent de la Septante. Bref, des trois textes qui nous transmettent la pensée de Jérémie, on peut conclure que l'occupation assyrienne

du Nord et l'invasion babylonienne du Sud, avec la déportation comme conséquence, sont le contexte historique, mais à portée démographique, dans lequel parle le prophète. Celui-ci a annoncé au Nord une multiplication de sa population, mais surtout il enjoint aux déportés de multiplier¹¹. Pour Jérémie, ni bénédiction ni rappel des promesses (sauf dans le texte tardif 33, 22).

Dans le livre d'*Ezéchiel*, on ne peut se référer à aucun texte¹². En *Es* 16, 6-7, Israël est comparé à une fillette abandonnée que Yahvé sauva ; « vis et crois comme l'herbe des champs », lui dit-il ; mais le texte est corrompu et on le corrige d'après les Septante (cf. *Dt* 8, 1 ; 30, 16). *Es* 36, 37 : « Je me laisserai implorer par la maison d'Israël en ceci que je ferai pour eux : *je les multiplierai* en hommes comme du troupeau », paraît être une addition de l'époque du retour de l'exil. Quant à *Es* 37, 26 : « je les établirai (? , correction ; le texte hébreu : donnerai ; le Targum : bénirai) et *je les multiplierai* », ce texte manque dans la Septante et la version syriaque ; il a tout l'air d'une glose tardive.

Si le deutéro-Isaïe annonce le repeuplement de Jérusalem, mais sans aucun des deux verbes qui nous occupent (*Is* 54, 1-3), il évoque, en *Is* 51, 2, Abraham : « Je l'ai appelé, alors qu'il était seul, je l'ai béni et *multiplié* » (d'après les versions ; l'hébreu massorétique utilise les verbes au futur). La perspective est celle du repeuplement au retour de l'exil. De même en *Za* 10, 8 : « Je les sifflerai et les rassemblerai, car je les ai rachetés et *ils multiplieront* comme *ils multiplièrent* ».

Dans le Psautier, deux textes, probablement postexiliques, sont à retenir. Le *Ps* 105 (104), 24 rappelle la croissance du peuple en Egypte (cf. *Ex* 1, 7) ; le *Ps* 107 (106), 38 semble faire allusion à l'occupation de la Terre après l'Exode : « il les bénit et *ils multiplièrent* beaucoup ».

Encore après l'exil, on trouvera une allusion à la promesse à Abraham d'une descendance nombreuse, avec le verbe *multiplier*, en *Jos* 24, 3 (résumé historique à Sichem), *Gn* 22, 16-17 (sacrifice d'Isaac ; texte cité en *Dn* 3, 36 LXX et Théodotion, la prière d'Azarias)¹³, *1 Ch* 27, 23 (recensement de David), *Si* 44, 21 grec. On trouve aussi une référence à la croissance du peuple dans le désert en *Ne* 9, 23 (confession des péchés ; cf. *Dt* 1, 10) et de nouvelles allusions à la décroissance de la population à l'époque d'Antiochus IV Epiphane (167-164 av. J.C.) en *Dn* 3, 37 et *Ba* 2, 34 (cf. *Jr* 29, 6 ; 30, 19).

Il faut mettre à part *Si* 16, 1-2 : « Ne désire pas une multitude d'enfants vauriens. Ne te réjouis pas d'avoir des fils impies. *S'ils se multiplient* (grec ; même *s'ils sont féconds* : hébreu), ne t'en réjouis pas, si la crainte de Dieu n'est pas en eux ». Autrement dit, une multitude d'enfants et de descendants n'est pas comme telle un bien ; encore faut-il que la postérité « craigne Dieu ». On est donc loin des affirmations des *Ps* 127 (126), 3 et 128 (127), 3. Pour Ben Sira, la valeur des enfants l'emporte sur leur nombre.

11. *Jr* 29, 6 est le seul passage de l'Ancien Testament où l'on retrouve l'im-pératif pluriel de *Gn* 1, 22. 28 ; 9, 1. 7.

12. Cf. *supra* pour *Es* 36, 11.

13. Sur cette prière d'Azarias, cf. notre article dans *NRT* 96 (1974) 570-571.

En *Si 41, 9* (hébreu), il revient sur une idée classique, en s'adressant aux impies : « si vous multipliez (ou, d'après une autre leçon : si vous êtes féconds), c'est pour le malheur ».

Enfin dans le Nouveau Testament, *Ac 19, 20* conclut une nouvelle fois que « la Parole de Dieu multipliait puissamment et s'affermissait » ; en *Col 1, 6*, Paul réaffirme que « dans le monde entier, l'Evangile fructifie et multiplie ».

On constate donc qu'à partir de l'exil, le thème de la croissance de la population n'apparaît constitutif d'une pensée que chez le Sacerdotal et le deutéronomiste. Parmi les prophètes, Jérémie semble le plus préoccupé de la baisse de population. Ça et là des textes laissent entendre que l'espérance d'une nouvelle croissance de la population israélite au retour de l'exil a été forte. Et si, durant la persécution d'Antiochus IV, on se rappelle les promesses à Abraham et les encouragements de Jérémie, c'est parce que la nation court un nouveau risque. A ces observations, ajoutons encore celle-ci : les textes se réfèrent souvent à Abraham, mais aucun ne connaît le premier couple de *Gn 1*, ni Noé de *Gn 9*¹⁴. N'ayant été préparé par aucun texte, l'universalisme du Sacerdotal en la matière ne trouve aucun écho dans l'Ecriture.

Or le Sacerdotal écrit durant l'exil, et Babylone semble être le lieu où il rédige ce précis d'histoire sainte. C'est-à-dire qu'il vit à une époque où la décroissance de population de la nation apparaît à chacun comme un fait et un risque pour l'avenir.

— II —

Un rapide coup d'œil sur la tradition exégétique ne peut manquer de provoquer un étonnement. Nous n'avons pas la prétention de faire l'histoire de l'exégèse de *Gn 1, 28* ; notre propos est simplement de rappeler, par quelques exemples, les grands moments de cette histoire. Ni les apocryphes de l'Ancien Testament, ni le Nouveau Testament, ni Qumrân, ni Philon, ni Flavius Josèphe, semble-t-il, n'ont cité *Gn 1, 28*. Les traditions rabbiniques sont, elles aussi, très discrètes ; notons cependant que, selon une tradition¹⁵, *Gn 1, 28* ne s'adresse qu'aux hommes, pas aux femmes.

Tertullien¹⁶ remarque que si *Gn 1, 28* fut la disposition de l'ancienne al-

14. Cf. *Sg 14, 6*.

15. Cf. *Bereshit Rabbah*, 8, 12 ; *Mishna, Jebamot*, 6 ; 5 (cité par J. BONSIRVEN, *Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens*, Rome, 1955, n° 1151) ; de même dans le commentaire de Rashi (RASHIS *Pentateuchkommentar*, traduction allemande par S. BAMBERGER, Bâle, Goldschmidt, 3^e éd., 1962, p. 5). A. Calmet connaît cette tradition qui lit *soumets-la* au lieu de *soumettez-la*.

16. *De exhortatione castitatis*, 6 : CSEL 70, p. 136.

liance, maintenant une nouvelle disposition en faveur de la continence abolit la première. Il sera suivi par Jérôme¹⁷. Cyprien écrit¹⁸ : « Le premier ordre prescrit de *croître* et de *se multiplier* ; le second ajouta le conseil de la continence. Tant que le monde était inculte et inhabité, nous nous propagions par une procréation largement féconde et nous croissions pour l'augmentation du genre humain. Maintenant que le globe est peuplé et le monde rempli, ceux qui peuvent comprendre la continence, en vivant à la manière des eunuques, se rendent eunuques pour le royaume ».

Méthode d'Olympe¹⁹ pense autrement : « ... lorsque le nombre des hommes, tel qu'il est prédéterminé, aura été rempli, alors certes on devra s'arrêter de faire des enfants ! Mais à présent, il faut bien que les humains coopèrent à l'élaboration de l'image de Dieu, tant que le monde subsiste et que son édification se poursuit. *Croissez et multipliez*, a-t-il été dit : il ne faut pas faire fi de la prescription du Créateur, à laquelle nous-mêmes nous devons notre existence ». On trouve dans une homélie que l'on attribue soit à Basile soit à Grégoire de Nysse l'interprétation suivante : « *Croissez* afin que la création ne soit pas fixée à un seul état [l'auteur interprète ce verbe à la lumière de la croissance du corps humain]. *Multipliez* afin qu'elle ne le soit pas en un seul individu, mais en plusieurs. *Et remplissez la terre* : remplissez-la, non pas en l'habitant, car ainsi nous vivrions bien à l'étroit s'il n'y avait de terre qu'à la mesure de nos besoins d'habitation, mais remplissez-la par ce pouvoir qu'Il nous a donné de dominer la terre »²⁰. Jean Chrysostome²¹ considère que le mariage n'existait pas au Paradis terrestre, mais que, la chute ayant amené la concupiscence, le mariage servit à la refréner : « Et aujourd'hui même ce n'est pas à la vertu du mariage qu'est due la croissance de notre race, mais à la parole du Seigneur qui a déclaré au commencement : *Croissez et multipliez et remplissez la terre*. En quoi, s'il te plaît, cette institution a-t-elle aidé Abraham à avoir des enfants ? ... Car le mariage, sans la volonté de Dieu, ne pourra multiplier les hommes sur la terre, pas plus que la virginité, si Dieu veut les multiplier, n'en pourra affecter le nombre. Mais il l'a voulu ainsi, dit l'Écriture, à cause de nous et de notre désobéissance ». Gn 1, 28, pour Chrysostome, n'est donc pas un commandement de procréation. Augustin n'admet pas pareille exégèse, pas plus qu'il n'admet l'interprétation des Manichéens : « on voit au contraire très clairement ici la création de deux êtres différents de sexe afin que par eux leur race pût se perpétuer, multiplier et remplir la terre, et ce serait une grande absurdité de vouloir disputer sur une chose si évidente ! »²² ; Augustin ne parle pas de commandement, mais de bénédiction.

Parmi les commentateurs juifs du moyen âge, notons que Abraham Ibn 'Ezra maintient que Gn 1, 28 est une bénédiction, tandis que Gersonide affirme

17. *De perpetua virginitate B. Mariae*, 20 : PL 23, 203-204 ; *Comment. in Eccl.*, III, 5 : CCSL 72, 275.

18. *De habitu virginum*, 23 : CSEL 31, p. 203 ; cité dans la *Glossa ordinaria*, à Gn 1, 28.

19. *Banquet*, 2, 30-31 : SC 95, p. 70-71.

20. *De creatione hominis* : PG 44, 272 ou SC 160, p. 200 ss, trad. par A. SMETS et M. VAN ESBROECK.

21. *De virginitate*, 15, 1 : SC 125, p. 145 ss (trad. par B. GRILLET) ; cf. aussi *In illud : Propter fornicationis uxorem*, 1, 3 : PG 51, 213 A. Sur les thèses de Jean Chrysostome, cf. A. MOULARD, *Saint Jean Chrysostome*. Le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité, Paris, Gabalda, 1923, p. 65 ss.

22. *Cité de Dieu*, 14, 21-22 ; comparez avec les *Confessions*, 13, 24, 35-37.

que c'est un commandement visant à empêcher la destruction de l'espèce humaine²³.

Thomas d'Aquin²⁴ soutient que la virginité n'est pas illicite, car Gn 1, 28 est un précepte qui doit être réalisé, non par tous et chacun, mais par l'ensemble de l'humanité ; il ajoute que ce précepte n'implique pas seulement une multiplication des corps, mais aussi un profit spirituel ; ceux qui s'abstiennent de la génération pour contempler les mystères divins servent la beauté et le salut de tout le genre humain. Calmet reprendra cette position²⁵. Martin Luther²⁶ allait s'opposer violemment à la thèse de Thomas ; pour le Réformateur, Gn 1, 28 est un commandement qui s'adresse à tous et à chacun ; il s'oppose donc à la pratique des « conseils évangéliques », mais au prix d'une exégèse d'allure origénienne de Mt 19, 12. J. Calvin²⁷ voyait aussi en Gn 1, 28 un commandement adressé à tous et à chacun. Cornelius a Lapide²⁸ refuse, quant à lui, de voir en Gn 1, 28 un précepte, puisque *croissez et multipliez* s'adresse en Gn 1, 22 aux poissons, auxquels assurément Dieu ne donne pas de loi ; en Gn 1, 28, Dieu ne fait que bénir l'homme, c'est-à-dire qu'il approuve le mariage entre humains et leur donne puissance et fécondité pour procréer leurs semblables par la conjonction des sexes, comme les autres animaux, de telle sorte qu'ils se conservent et se propagent ainsi que leur espèce.

Qu'en est-il dans les documents de Magistère ? Parlant, dans *Rerum novarum* (1891), des droits qui appartiennent à chaque homme pris isolément, Léon XIII écrivait : « Nul doute que, dans le choix d'un genre de vie, il ne soit loisible à chacun ou de suivre le conseil de Jésus-Christ sur la virginité ou de contracter un lien conjugal. Aucune loi humaine ne saurait enlever d'aucune façon le droit naturel et primordial de tout homme au mariage, ni circonscrire la fin primordiale pour laquelle il a été établi par Dieu dès l'origine : *Croissez et multipliez* ». Dans *Casti connubii* (1930), Pie XI reprenait les termes de son prédécesseur, avant de traiter des biens du mariage, parmi lesquels les enfants tiennent la première place : « Sans aucun doute, le Créateur même du genre humain, qui, dans sa bonté, a voulu se servir du ministère des hommes pour la propagation de la vie, nous a donné cet enseignement lorsque, en instituant le mariage dans le paradis terrestre, il a dit à nos premiers parents et, en même temps, à tous les époux à venir : *croissez et multipliez et remplissez la terre* ». Ni Léon XIII ni Pie XI ne parlent de commandement ; leur perspective est celle de la doctrine des fins du mariage ; cette dernière fut longuement discutée ces dernières années et le concile Vatican II s'en tint au texte suivant, dans *Gaudium et spes* (1965), n. 50 : « Le mariage et l'amour conjugal sont d'eux-mêmes ordonnés à la procréation et à l'éducation. D'ailleurs, les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes. Dieu lui-même qui a dit « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gn 2, 18) et « qui, dès l'origine, a fait l'être humain homme et femme » (Mt 19, 4), a voulu lui donner une participation spéciale dans son œuvre créatrice ; aussi a-t-il béni l'homme et la femme, disant : « *Soyez féconds et multipliez* » (Gn 1, 28). Dès lors, un

23. Cf. Ch. TOUATI, *La pensée philosophique et théologique de Gersonide*, Paris, Ed. de Minuit, 1973, p. 282-283.

24. *Summa Theologica*, II II, 152, 2, 1 et ad 1.

25. *Sur la Genèse*, ad loc.

26. *De la vie conjugale*, dans *Oeuvres*, III, Genève, Labor et Fides, 1963, p. 225-227.

27. *Commentarius in Genesim*, dans *Opera quae supersunt omnia*, t. 23, Brunsvigae, 1882, p. 28-29.

28. *Commentaria in Genesim*, ad loc.

amour conjugal vrai et bien compris, comme toute la structure de la vie familiale qui en découle, tendent, sans sous-estimer pour autant les autres fins du mariage, à rendre les époux disponibles pour coopérer courageusement à l'amour du Créateur et du Sauveur qui, par eux, veut sans cesse agrandir et enrichir sa propre famille». Le concile poursuit en affirmant la responsabilité des parents en la matière ; ils auront à se former un jugement droit dont le concile rappelle les critères principaux²⁹. Quelques années auparavant, Jean XXIII, dans *Mater et magistra* (1961), n. 199 (207) écrivait, quant à lui : « On se rappelle que, dans la *Genèse*, Dieu a adressé aux premiers hommes deux commandements qui se complètent mutuellement : celui de transmettre la vie : *Croissez et multipliez*, et celui de soumettre la nature : *Remplissez la terre et soumettez-la*. Assurément, le commandement divin de soumettre la nature, loin d'avoir un but destructeur, est orienté au service de la vie. ... La Providence divine a accordé au genre humain des moyens suffisants pour résoudre dans la dignité même les problèmes multiples et délicats de la transmission de la vie ».

Parmi les moralistes actuels, mentionnons l'interprétation de *Gn 1, 28* par le Père St. de Lestapis³⁰, pour qui tous les règnes inférieurs, soumis par destination à l'humanité, et le règne humain « reçoivent de Yahvé l'ordre d'être féconds, de se multiplier et de remplir la terre. ... « ... et soumettez-la », ajoute Dieu en s'adressant au couple humain. Ce qui est déjà manière de lui commander une *maîtrise de toutes choses et de lui-même*. Telle est la première vérité révélée par Dieu : l'humanité est, par délégation divine, souveraine de toutes choses, y compris de soi-même ». Il nous semble que le P. de Lestapis force l'interprétation de *Gn 1, 28* en incluant dans le pouvoir sur la terre accordé par Dieu à l'homme la maîtrise sur soi-même.

En guise de conclusion, nous voudrions, à la lumière de notre étude exégétique, relever quelques lignes d'interprétation apparues dans la tradition. Il est un premier point absolument clair, c'est que *Gn 1, 28* vise la procréation ; Jean Chrysostome se trompait manifestement. Deuxièmement, *Gn 1, 28* est fondamentalement une bénédiction, ainsi que l'ont bien vu Augustin, Cornelius a Lapide et d'autres, surtout parmi les exégètes récents. Voir dans *Croissez et multipliez* un commandement paraît abuser de la forme grammaticale impérative. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater le parallélisme mis par le même auteur sacerdotal entre *Gn 28, 3* (« Qu'El Shaddaï te bénisse. Qu'il te rende fécond et te multiplie »), *Gn 35, 11* (« Je suis El Shaddaï. Sois fécond et multiplie ») et *Gn 48, 4* (« Il

29. Cf. Ph. DELHAYE, « Dignité du mariage et de la famille », dans *L'Eglise dans le monde de ce temps*, II (Unam Sanctam, 65b), Paris, Cerf, 1967, p. 435 : « Rarement la thèse de la génération fin primaire fut attaquée explicitement, mais petit à petit elle fut minée et tournée. ... On a refusé de dire encore « la génération, fin primaire » pour des raisons théologiques et dans le souci de laisser ouverte la question de la contraception ». Le texte que nous avons cité s'inspire d'un amendement proposé par les évêques allemands. Notons que dans *Humanae vitae* (1968), Paul VI n'a pas cité *Gn 1, 28*. Dans *Populorum progressio* (1967), n° 37, Paul VI se réfère à *Gaudium et spes*, n° 50, qu'il commente.

30. *La limitation des naissances* (Bibliothèque de la Recherche Sociale), Paris, Spca, 2^e éd., 1960, p. 125-126.

m'a béni et m'a dit : Je te rendrai fécond et je te multiplierai »), les trois formules visant le même personnage et le même épisode. De même en *Gn 1, 28*, l'impératif de la bénédiction est promesse de fécondité. Rien cependant n'empêche de dire que, par conséquent, *Gn 1, 28* implique un pouvoir, celui (au sens strict du terme) de procréer, et même un droit à la procréation, bien que le terme de droit soit dans une perspective autre que celle de *Gn 1* ; rien n'empêche également de voir en *Gn 1, 28* la mention d'une des fins du mariage. Mais l'important est de se rendre compte que par sa bénédiction, Dieu donne à l'homme et à la femme l'assurance de la fécondité et par là leur confère une part de son pouvoir créateur : le couple procréera³¹. La bénédiction de Dieu accorde encore à l'homme la domination sur la terre, qu'il remplira de sa race, et sur tout le règne animal. Le rapport à la terre est capital et l'on se réjouit d'entendre Jean XXIII le rappeler.

Enfin, on peut se demander si *Gn 1, 28* nous éclaire sur un des grands problèmes de notre temps, celui de l'explosion démographique. La relation entre procréation et soumission de la terre est assurément un point à ne pas perdre de vue ; l'Ancien Testament lui-même en avait conscience (cf. *Jos 17, 14-18*). Mais, en observant que *Gn 1, 28* et la plupart des textes bibliques qui lui sont proches traitent d'une situation démographique inverse, une situation où la survie court un risque, nous serions tenté de dire que ce verset ne doit être utilisé qu'avec prudence. Certes, Dieu confie à l'homme et à la femme formant un couple la conservation et la propagation du genre humain. Celui-ci ne pourrait prendre lui-même le risque de se détruire totalement ; il ne pourrait organiser lui-même son propre déluge, de quelque forme que ce soit. Mais on ne devrait pas tirer de *Gn 1, 28* une doctrine nataliste à outrance (ce que, heureusement, personne ne fait), car l'avis du *Siracide 16, 1-2* est tout aussi important, et pas davantage une politique anti-nataliste, pour laquelle l'expansion démographique actuelle aurait l'allure d'une malédiction. Le grand problème sera, comme en *Jos 17, 14-18*, de se rappeler que la bénédiction de Dieu confère aussi au genre humain le pouvoir de *soumettre la terre*.

B - 3030 - Heverlee
Sint-Jansbergsteenweg 95

Maurice GILBERT, S.J.

31. En ce sens, avec le P. Cl. MERTENS, on répondra affirmativement à la question qu'il pose : *La multiplication des hommes a-t-elle une valeur morale ?*, dans *Amour et Famille* n° 63 (sept-oct. 1970) 6-16.